

Envie de changer
de logement ?



Logement

Nous vous
aidons à devenir
locataire





Les bénéficiaires

- les salariés des entreprises du secteur privé non agricole,
- les jeunes de moins de 30 ans en situation de premier emploi,
- les jeunes de moins de 30 ans en recherche d'emploi, en formation ou en apprentissage.

Les aides LOCA-PASS

L'avance LOCA-PASS

Pour faciliter votre entrée dans le logement Logilil verse à votre place le dépôt de garantie au propriétaire (2 mois de loyer maximum).

Vous remboursez ensuite le dépôt de garantie à Logilil, sans frais ni intérêt, sur une période de 36 mois maximum.

La garantie LOCA-PASS

Logilil se porte garant pour le paiement de votre loyer et de vos charges (18 mois maximum) sur une période de 3 ans à partir de l'entrée dans le logement.

Aides non cumulables avec les aides du FSL.



L'avance et la garantie LOCA-PASS sont des aides gratuites du 1% Logement

Aides soumises à conditions

Ces aides vous intéressent, contactez-nous !



Logilil

www.logilil.com

e-mail : contact@logilil.com

3 agences à votre service

Vichy

35 Avenue Thermale
03200 VICHY
Tél. **04 70 97 49 10**

Montluçon

62 rue H. BARBUSSE
03630 DÉSSERTINES
Tél. **04 70 28 40 22**

Moulins

17 cours Jean JAURÈS
03000 MOULINS
Tél. **04 70 46 12 98**